

Canal Rideau (Ontario)
Résidence fortifiée du maître-éclusier
Poste d'éclusage de Nicholsons

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

La résidence fortifiée du maître-éclusier du poste d'éclusage de Nicholsons a été construite en 1838 par les Royal Engineers en tant qu'élément du système défensif du canal Rideau. Au cours des premières décennies du XX^e siècle, on a ajouté une cuisine d'été d'un étage sur la façade sud et un second étage au bâtiment principal. Le bâtiment conserve sa fonction historique en tant que résidence pour le personnel du Canal. Le Service canadien des parcs en a la garde. Voir le Rapport 91-80 du BEÉFP.

Raisons de la désignation

La résidence fortifiée du maître-éclusier du poste d'éclusage de Nicholsons a été désignée «édifice reconnu» en raison de son importance historique, de sa conception fonctionnelle, de sa qualité d'exécution et du caractère du lieu.

La combinaison des éléments militaires et résidentiels de ce bâtiment reflète l'évolution de la fonction du canal Rideau au cours des années. Les caractéristiques de la conception d'origine reflètent le rôle militaire du canal Rideau dans la défense du Canada uni au cours du XIX^e siècle. Ce bâtiment, à l'instar d'autres du même type construits antérieurement, est un élément représentatif de l'époque de la construction du Canal et de celle des communautés agricoles de la région. Les ajouts du second étage, de la cuisine d'été et des boiseries intérieures reflètent l'accent mis sur le caractère résidentiel à la suite de l'évolution de la fonction du Canal au début du XX^e siècle, passant d'un rôle militaire à une fonction de loisirs et commerciale.

Le lieu conserve son caractère résidentiel rural pratiquement inchangé depuis le début du XX^e siècle et contribue à maintenir le caractère historique du poste d'éclusage de Nicholsons.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de ce bâtiment réside dans la combinaison de caractéristiques de conception militaires et résidentielles ainsi que par ses matériaux et sa qualité d'exécution.

La résidence fortifiée du maître-éclusier de Nicholsons est un bâtiment de deux étages coiffé d'un toit en croupe tronqué, qui comporte une lucarne du côté de la façade principale. Une cuisine d'été à ossature de bois et au parement à clins a été ajoutée du côté sud. La maison était à l'origine un bâtiment symétrique en pierre d'un étage avec un toit en croupe. L'ajout du second étage revêtu d'un parement à clin respecte la volumétrie et la symétrie globales du bâtiment militaire d'origine, avec les ouvertures de l'étage inférieur sur les façades avant et arrière équilibrées par les trois fenêtres du second étage. La cuisine d'été, en retrait et de dimensions appropriées, s'intègre bien au bâtiment principal.

Canal Rideau (Ontario)

Résidence fortifiée du maître-éclusier

Poste d'éclusage de Nicholsons (suite)

Le bâtiment conserve au premier étage les murs épais en pierre calcaire, les solives en bois massif et la base en pierre du foyer de la maison d'origine, qui témoignent de la fonction militaire du bâtiment et de la construction soignée associée aux Royal Engineers. Certaines cloisons du premier étage datent aussi, apparemment, de la même époque. La plupart des boiseries à l'intérieur, y compris l'escalier et sa balustrade, datent de l'époque où le second étage a été ajouté et reflètent l'accent mis sur la fonction résidentielle associée au changement de rôle du Canal au XXe siècle.

Le bâtiment conserve son orientation d'origine surplombant le Canal et la rivière, et il est visible à partir de ces deux endroits. La maison est un point d'intérêt local. La forme globale, les matériaux historiques, le caractère résidentiel et le décor environnant devraient être conservés.

10-07-1992